

Résultats des votes
Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire
de la Compagnie des Tramways de Rouen du 29 mai 2019

1) En Assemblée Générale Ordinaire

17 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 8 691 actions au nominal de 31 euros sur les 9 150 actions composant le capital social et aux 8 691 actions sont attachées 8 691 voix. Le quorum est de 94,98 %.

Première résolution	Approbation des comptes annuels de l'exercice 2018	Adoptée à l'unanimité
Deuxième résolution	Affectation du résultat	Adoptée à l'unanimité
Troisième résolution	Approbation des conventions réglementées	Adoptée à l'unanimité
Quatrième résolution	Renouvellement du mandat d'un administrateur (Cédric de Bailliencourt)	Adoptée à l'unanimité
Cinquième résolution	Renouvellement du mandat d'un administrateur (Gilles Alix)	Adoptée à l'unanimité
Sixième résolution	Renouvellement du mandat d'un administrateur (Bolloré Participations)	Adoptée à l'unanimité
Septième résolution	Pouvoirs pour les formalités	Adoptée à l'unanimité

2) En Assemblée Générale Extraordinaire

17 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 8 691 actions au nominal de 31 euros sur les 9 150 actions composant le capital social et aux 8 691 actions sont attachées 8 691 voix. Le quorum est de 94,98 %.

Première résolution	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration - dans le cadre de l'obligation de l'article L.225-129-6 alinéa 2 du Code de commerce – à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions réservées aux salariés avec suppression du droit préférentiel de souscription	Adoptée par 8 681 voix (10 voix ayant voté contre)
Deuxième résolution	Pouvoirs pour les formalités	Adoptée à l'unanimité